



Comment se faire financer l'ecole infirmiere

Par **zaza34660**, le **22/11/2011** à **16:14**

Bonjour,

je suis aide soignante depuis plus de deux ans dans une clinique et vais entrer en preparation concours IDE (dif)

suite a un entretien avec mon employeur, il ne veut ni financer mon ecole (3 ans a 7000 euros année), ni mon depart; il veut donc que je demissionne.

-le pole emploi ne me garanti aucunes allocations puisque je demissionne

-le fongecif (si mon dossier est reçu en commission) me valide qu'une seule année.

-mon mari ne dois pas changer d'emploi (pas de mutation)

-l'abandon de poste peut-etre vu par l'employeur comme une demission pour entrer en formation

-je n'ai pas droit aux bourses

Mais que dois-je faire ?

JE SUIS COMPLETEMENT DEPRIME

POUVEZ M'AIDER ME DONNER DES CONSEILS. merci

Par **mimi493**, le **22/11/2011** à **17:12**

7000 euros par an ?

Passez le concours et entrez dans un IFSI où le cout pour l'année est moins de 200 euros par an (frais d'inscription et ensuite c'est gratuit)

Vous pouvez aussi trouver un établissement proposant une allocation d'études en contrepartie d'un engagement de servir dans celui-ci après l'obtention du diplôme d'Etat

Vous avez aussi des bourses, la formation en alternance etc

<http://www.infirmiers.com/concours-ifsu/temoignages-conseils-et-astuces/aides-financieres.html>

Par **zaza34660**, le **23/11/2011 à 11:50**

bonjour qu'entendez vous par " trouver un établissement proposant une allocation d'études " ?
Vous pensez à l'hôpital ? cela veut dire que je quitte mon employeur actuel, que je me fait embaucher au CHU de montpellier et reste au moins 2 ans stagiaire avant de pouvoir passer le concours IDE ? j'ai déjà 43 ans et tout cela me parait un peu difficile et loin à réaliser.
je suis marié et au vu des 2 salaires , je n'ai pas droit aux bourses.
ou puis-je trouver des formation en alternance ?
MERCI BEAUCOUP POUR VOS REPONSES
Isabelle

Par **perhaps**, le **04/02/2015 à 13:48**

la réponse m'aurait intéressée...
Où existe-t-il des IFSI "gratuit" ? comment trouver les hôpitaux qui proposent une allocation d'études (contrat de servir finalement) ?

Merci

Par **moisse**, le **04/02/2015 à 16:07**

Bonsoir,
<http://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Postbac/Postbac/Haute-Normandie/Eure/IFSI-du-Centre-Hospitalier-Intercommunal>
Pour percevoir des allocations d'étude il faut demander à l'établissement concerné.